

Julien RAVIER

Député des Bouches-du-Rhône
Conseiller municipal de Marseille
Conseiller métropolitain Aix-Marseille-Provence

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR CONTRIBUTION POUR LA SECONDE PHASE DE CONCERTATION

Insertion de la sortie Est du tunnel à la Parette La 4^{ème} voie Blancarde - La Penne-sur-Huveaune

En 2018, après la livraison de l'autoroute A507, une association marseillaise a vu le jour en se lançant le défi fou de transformer des friches du chantier en laboratoire à ciel ouvert de la transition écologique. Le Talus était né.

En l'espace de trois ans, l'association Heko Farm a rempli son pari. Ces friches qui avaient servi de base de chantier pour la construction de l'A507 ont changé radicalement. Maraîchage, verger, étang, serres bioclimatiques... avec le soutien de partenaires publics et privés, Le Talus Jardin a produit plus de 3 tonnes de légumes, planté 600 arbres et arbustes, créé une trentaine d'emploi en CDI et en service civique, mobilisé plus de 2800 bénévoles. C'est une révolution environnementale et sociale, répondant parfaitement aux enjeux actuels et aux besoins de la population.

Avec l'essor du Talus Jardin, l'association s'est ensuite tournée vers Le Talus Village, qui lui fait face. Sur d'anciennes dalles bétonnées, l'association conçoit un village de containers, raccordés en eau, en électricité et en réseau numérique.

Ce Village sera un espace de coworking, d'inclusion et de formation, tourné autour du numérique. Avec une programmation culturelle, Le Talus Village sera un tiers-lieu complet et ambitieux.

Il a ainsi été désigné en fin d'année dernière « Fabrique de territoires » par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Ce dynamisme, qui conjugue tous les aspects du développement durable : environnemental, économique et social, est précieux pour les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements.

Il s'agit d'un projet emblématique, que j'ai été particulièrement fier d'accompagner comme maire de secteur, et c'est aujourd'hui en tant que député que je me mobilise pour le défendre.

Contact :

Louis Roussel, Attaché parlementaire - Tél. 06 73 36 43 66

En effet, le projet de Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur menace d'impacter directement les deux terrains du Talus.

Le Jardin est inclus parmi les emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme, pour le volet 4ème voie entre la Blancarde et la Penne-sur-Huveaune et le volet Insertion de la sortie est du tunnel de Marseille à la Parette.

Le Village est inclus parmi les emprises nécessaires au projet, pour le volet 4ème voie entre la Blancarde et la Penne-sur-Huveaune.

Concernant le Jardin, il est impensable qu'il devienne une base de chantier. Le terrain a fondamentalement changé depuis qu'il a été base de chantier pour la construction de l'A507. Il faudrait raser, déboiser, terrasser pour que le terrain puisse servir au chantier. Et quand bien même le terrain serait restitué à terme, le Jardin ne serait plus qu'un souvenir et ne saurait renaître sans repartir de zéro.

L'impact du chantier sur le Jardin serait irréversible. Ce n'est pas acceptable. Le couvert de l'autoroute A507 pourrait parfaitement accueillir une base de chantier et sauver Le Talus Jardin, qui est un projet riche de biodiversité et d'innovation environnementale. De plus, des terrains sont impactés au nord, avec des hangars impactés pour partie. Le bon sens veut que le hangar impacté de moitié soit démoli dans son entièreté. On pourrait envisager que des propriétaires expropriés en partie préfèrent céder leur terrain entier, ce qui libèrerait des espaces pour implanter la base de chantier. Des alternatives sont possibles, il est primordial de les étudier et de trouver une solution.

Concernant le Village, le projet sacrifierait de manière permanente le terrain et son tiers-lieu culturel et numérique. Il est prévu d'y installer un bassin de rétention. La nécessité d'un tel ouvrage est audible, mais à cet emplacement, elle sacrifierait de nombreux efforts consacrés au raccordement du terrain et à sa viabilisation ainsi que les initiatives de tiers-lieu labellisé par le gouvernement. De la même manière que pour la base de chantier, d'autres implantations pourraient être envisagées, et doivent l'être. Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir disparaître Le Talus.

Pour toutes ces raisons, le parlementaire que je suis met un point d'honneur à demander que le projet soit revu pour sauver Le Talus. C'est une initiative « modèle », en adéquation totale avec les enjeux environnementaux, sociaux et politiques de notre époque. En trois ans, ils ont réussi ce défi fou de donner vie à leur utopie. Préservons-la.